



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des transports publics



Luxembourg, le 03.07.2024

AVIS Perturbation 2024/608 du 27.06.2024

RECTIFICATIF du 03.07.2024

Objet: Lignes 326, 342, B11, D03, E05 et H05

En raison de travaux routiers, le **croisement C.R.142/C.R.146 à Niederdonven** sera barré à toute circulation

le mercredi 3 juillet 2024.

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

Lignes 326 et B11

Les courses d'autobus concernées en provenance de Flaxweiler circuleront après la desserte de l'arrêt **provisoire** Oberdonven-Am Duerf (**installé dans la rue Brill**) à droite via le C.R.143 – à gauche C.R.122 en direction de Dreibern – C.R.146 vers Niederdonven – desserte des arrêts de Niederdonven-Bei der Kappell et -Festsall – rue du Vin – suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne sera pas desservi l'arrêt de Niederdonven-Op der Bréck.
- L'arrêt d'Oberdonven-Am Duerf sera remplacé par un arrêt provisoire dans la rue Brill.

Ligne 342

Les courses d'autobus concernées en provenance de Dreibern seront déviées après la desserte de l'arrêt Niederdonven-Beim Festall via la rue du Vin – C.R.142 vers Ahn – N.10 en direction de Machtum suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Niederdonven-Op der Bréck et Machtum-Bei der Schoul.

Lignes D03 et E05

Les courses d'autobus concernées auront leur origine/terminus à l'arrêt de Niederdonven-Beim Festsall et circuleront comme suit : C.R.146 vers Dreibern – C.R.122 en direction de Flaxweiler – C.R.143 vers Oberdonven suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne sera pas desservi l'arrêt de Niederdonven-Op der Bréck.
- L'arrêt d'Oberdonven-Am Duerf sera remplacé par un arrêt provisoire dans la rue Brill.

Instruire personnel intéressé!

4, rue Charles Bernhoeft
L-1240 Luxembourg

perturbations@atp.etat.lu
transports.public.lu

www.gouvernement.lu
www.luxembourg.lu

Ligne H05

Les courses d'autobus concernées circuleront après la desserte de l'arrêt d'Oberdonven-Am Duerf à droite via le C.R.143 – à gauche C.R.122 en direction de Dreibern – C.R.146 vers Niederdonven – rue du Vin – C.R.142 vers Ahn – N.10 en direction de Machtum – demi-tour C.R.146 rue Du Faubourg – rue de Donven – suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne sera pas desservi l'arrêt de Niederdonven-Op der Bréck.
- L'arrêt d'Oberdonven-Am Duerf sera remplacé par un arrêt provisoire dans la rue Brill.

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Service Transports RGTR

Copies: Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s) concernée(s).